

Fin de l'ADSL à Blancs-Coteaux

Fin de l'ADSL à Blancs-Coteaux : pas de panique, on vous explique tout !

Depuis le **31 janvier 2026**, la commercialisation des nouvelles offres ADSL a officiellement pris fin sur notre commune. Cependant, des rumeurs locales laissent faussement penser à une coupure internet immédiate. **Si vous avez déjà un abonnement ADSL, vous pouvez le conserver et continuer à l'utiliser normalement.**

Pour vous aider à y voir plus clair, la plateforme indépendante *finadsl.fr* a mis en ligne une page dédiée aux habitants de Blancs-Coteaux : [Consulter les informations pour Blancs-Coteaux](#)

Pour anticiper sereinement, voici les deux étapes clés du calendrier officiel fixé par Orange :

- **Étape 1 : Fin de la commercialisation (Actuelle)** : Vous ne pouvez plus souscrire à un *nouvel* abonnement ADSL. Les contrats en cours restent inchangés.
- **Étape 2 : Arrêt définitif du réseau (31 mai 2029)** : C'est à cette date, dans près de 3 ans, que le réseau cuivre cessera de fonctionner. D'ici là, il sera nécessaire de migrer vers une offre Fibre.

Le saviez-vous ?

Au 31 mars 2026, **la commune de Blancs-Coteaux était déjà couverte à 99 % en Fibre Optique**. L'alternative est donc déjà disponible pour la quasi-totalité d'entre vous. Vous pouvez tester votre éligibilité auprès de l'opérateur de votre choix (RED by SFR, Bouygues Telecom, Free, Sosh, Orange, etc.) afin de planifier votre transition en toute tranquillité.

